

**SEANCE DU COMITE DE GESTION  
DE LA CAISSE DES ECOLES  
N°6 du 2 mars 2015**

Date de la convocation :  
17/02/2015

Nombre de Membres :  
**12**

Présents :  
**9**

Votants :  
**9**

Le **deux mars deux mil quinze** à dix huit heures trente,  
Le Comité de gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la  
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

**Etaient présents :**

Mesdames : Muriel PIOT, Nathalie CABANILLAS, Elisabeth FEVRE,  
Sandrine GALTIE, Annick ANDRE, Stéphanie MASSON.

Messieurs : Grégory SAMOYEAU, Arnaud BOUGOUIN.

**Etaient absents excusés** : Valérie MICHEL, Lionel PERMINGEAT,  
Florent BAUDIN

Madame Cabanillas a été élue secrétaire de séance.

**Compte rendu de la séance précédente :**

Monsieur le Président donne lecture du compte-rendu de la séance du 19 janvier qui est  
approuvé à l'unanimité et signé.

**1- Transport Centre de Loisirs**

Monsieur le Président expose qu'il a reçu une société de taxi : **XABI TAXI DE MAULE en  
remplacement du bus DEBRAS pour le trajet aller de l'école au centre de loisirs de  
Guerville.**

Les Membres du Comité de Gestion,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec la société XABI TAXI (Transport en  
taxi pour 1 à 10 enfants maximum en période scolaire tous les mercredis entre Ecole  
Jumeauville et Centre aéré de Guerville avec possibilité de deux taxis en même temps à  
11h30 et retour en taxi de l'agent à Jumeauville) pour un montant de 54.55 € HT soit 60 €  
TTC par transport.

**VALIDE** la convention ci-dessous entre la Mairie, les Parents et la société de taxi.

Commune de JUMEAUVILLE

**REGLEMENT MODALITE DU TAXI**

**1 - MODALITES DE FONCTIONNEMENT POUR LE TAXI**

La présente convention entre en vigueur à compter de sa notification. Elle est conclue pour la  
durée de l'année scolaire Mars 2015 - Juillet 2015.

Le service de Taxi est organisé par la société XABI Taxi de Maule

Le transporteur s'engage :

- à effectuer sous sa responsabilité le transport des élèves pour un aller le mercredi à  
11h30 entre l'école et le centre de loisirs de Guerville

- respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- à ne jamais laisser un élève seul dans le véhicule.

Un agent municipal de Jumeauville accompagnera les enfants dans l'un des deux taxis (si plus de 5 enfants inscrits) pour le transport entre l'école et le centre de loisirs de Guerville

L'élève ne pourra pas être transporté à une autre adresse que celle désignée.

En cas d'empêchement, la société de taxi s'engage à parer à tout remplacement.

**Les places sont limitées : le taxi transportera 10 enfants maximum**

## **2 - INSCRIPTION**

**Toute inscription sera obligatoirement faite mensuellement ou à l'année.**

Toute inscription est due. Seule une absence maladie sera admise. Merci de fournir un certificat médical pour ne pas être facturé et envoyer un mail le mercredi avant 8h30 à [mairie.jumeauville@wanadoo.fr](mailto:mairie.jumeauville@wanadoo.fr).

**Nous vous conseillons d'avoir une inscription ferme et définitive pour l'année pour être assuré d'avoir une place (en cas de dépassement à 11 enfants)**

Le tarif reste inchangé : 2.50€ par trajet

### Les dossiers d'inscription doivent comprendre

- La fiche d'inscription TAXI, à l'année ou au mois complétée et signée
- 2 exemplaires du présent règlement modalité Taxi, signés (un à conserver)
- Fournir OBLIGATOIREMENT un rehausseur aux normes CE
- Toute inscription d'un élève à ce service sera subordonnée à la présentation d'une attestation d'assurance individuelle.

Je souhaite inscrire mon enfant pour tous les mercredis de l'année scolaire

NOM de l'enfant : .....

NOM des Parents : .....

Les Parents

La société XABI TAXI

Le Maire

## **2- Carnaval**

Organisation en présence de Fêtes et Animations et des parents bénévoles.

A 15h30, les enfants seront invités à réaliser leurs propres maracas pour pouvoir défiler dans le village.

Une musique est prévue tout au long du parcours.

Le rendez-vous est fixé à 14h45 à la salle polyvalente pour mettre en place les activités et la préparation du goûter.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 19H15.

Le Président